

ANNEXE C

N° 222. CONVENTION INTERNATIONALE DE L'OPIUM. SIGNÉE À LA HAYE LE
23 JANVIER 1912¹

N° 1845. CONVENTION INTERNATIONALE DE L'OPIUM ET PROTOCOLE Y RE-
LATIF. SIGNÉE À GENÈVE, LE 19 FÉVRIER 1925²

N° 3219. CONVENTION POUR LIMITER LA FABRICATION ET RÉGLEMENTER
LA DISTRIBUTION DES STUPÉFIANTS ET PROTOCOLE DE SIGNATURE.
SIGNÉE À GENÈVE LE 13 JUILLET 1931³

SUCCESSIONS

Notification reçue le :

28 mai 1993

SLOVAQUIE

(Avec effet au 1^{er} janvier 1993, date de la succession d'Etat.)

Enregistré d'office le 28 mai 1993.

¹ Société des Nations, *Recueil des Traités*, vol. VIII, p. 187; pour les faits ultérieurs publiés dans le *Recueil des Traités* de la Société des Nations, voir les références données dans les Index généraux nos 1, 2, 4 à 7, et 9, et pour ceux publiés dans le *Recueil des Traités* des Nations Unies, voir les références données dans les Index cumulatifs nos 4, 6, 12, et 14 à 17, ainsi que l'annexe C du volume 1202. Voir aussi « Protocole, signé à Lake Success (New York), le 11 décembre 1946, amendant les Accords, Conventions et Protocoles sur les stupéfiants conclus à La Haye le 23 janvier 1921, à Genève le 11 février 1925 et le 19 février 1925, et le 13 juillet 1931, à Bangkok le 27 novembre 1931 et à Genève le 26 juin 1936 » dans le *Recueil des Traités* des Nations Unies, vol. 12, p. 179, ainsi que la p. 230 du présent volume.

² *Ibid.*, vol. LXXXI, p. 317; pour les faits ultérieurs publiés dans le *Recueil des Traités* de la Société des Nations, voir les références données dans les Index généraux nos 3 à 9, et pour ceux publiés dans le *Recueil des Traités* des Nations Unies, voir l'annexe C des volumes 798, 890, 917, 976, 999, 1009 et 1202. Voir aussi « Protocole, signé à Lake Success (New York), le 11 décembre 1946, amendant les Accords, Conventions et Protocoles sur les stupéfiants conclus à La Haye le 23 janvier 1912, à Genève le 11 février 1925 et le 19 février 1925, et le 13 juillet 1931, à Bangkok le 27 novembre 1931 et à Genève le 26 juin 1936 » dans le *Recueil des Traités*, des Nations Unies, vol. 12, p. 179, ainsi que la p. 230 du présent volume.

³ *Ibid.*, vol. CXXXIX, p. 301; pour les faits ultérieurs publiés dans le *Recueil des Traités* de la Société des Nations, voir les références données dans les Index généraux nos 6 à 9, et pour ceux publiés dans le *Recueil des Traités* des Nations Unies, voir l'annexe C des volumes 798, 917, 999, 1009, 1202, 1333 et 1390. Voir aussi « Protocole, signé à Lake Success (New York), le 11 décembre 1946, amendant les Accords, Conventions et Protocoles sur les stupéfiants conclus à La Haye le 23 janvier 1912, à Genève le 11 février 1925 et le 19 février 1925, et le 13 juillet 1931, à Bangkok le 27 novembre 1931 et à Genève le 26 juin 1936 » dans le *Recueil des Traités*, des Nations Unies, vol. 12, p. 179, ainsi que la p. 230 du présent volume.